PROVINCE DE LUXEMBOURG. ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE DE NASSOGNE

Du registre aux délibérations du Collège Communal de cette Commune, a été extrait ce qui suit

SEANCE DU 20 septembre 2021

PRESENTS :
M. Marc QUIRYNEN, Bourgmestre;
M. André BLAISE, M. Marcel DAVID, M. José DOCK, Mme Marie-Alice PEKEL, Échevins;
Mme Florence ARRESTIER, Présidente du CPAS;
M. Quentin PAQUET, Directeur général f.f.;

Demande de permis d'urbanisme : sollicitation des plans en format "pdf" complémentairement aux exemplaires "papier"

Le Collège Communal,

Considérant l'acquisition du programme de gestion des délibérations "ia Delib" ;

Considérant que ce logiciel permet d'assurer une prise de connaissance des décisions et de leurs annexes de manière numérique ;

Considérant que pour une connaissance parfaite des dossiers, toutes les pièces les constituant doivent être portées à la connaissance des membres du Collège ;

Considérant qu'il serait plus opportun avec le nouveau programme de gestion des délibérations de pouvoir y annexer les plans en version "pdf";

Considérant que le CODT ne prévoit dans la remise des documents officiels que des plans en version « papier » mais qu'il est possible pour les communes de solliciter des documents complémentaires ;

Considérant que ces plans en verison "pdf" n'auront pour vocation que d'être annexés à la délibération au sein de ce logiciel et qu'ils ne seront en aucun cas transmis à qui que ce soit,

DECIDE

Que lors de l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme, le service « Urbanisme » sollicite, en plus des documents officiels prévus par le CODT, un exemplaire en version "pdf" des plans, qui servira principalement à être inséré dans le logiciel de gestion de délibération « ia Délib », pour une parfaite connaissance du dossier pour les membres du Collège.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,
(s) Quentin PAQUET.

Le Bourgmestre,
(s) Marc QUIRYNEN.

Pour expédition conforme,

Le Directeur général

Le Bourgmestre

~~Charles QUIRYNEN~~
Quentin PAQUET

Marc QUIRYNEN